

Le 5 septembre 2018

**AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE 6<sup>E</sup> ANNÉE**

Madame,  
Monsieur,



Pour faire suite à la présentation des profils au secondaire donnée par les directions des écoles secondaires de notre commission scolaire, vous recevez, aujourd'hui, un **Formulaire d'inscription à un profil** pour l'année scolaire 2019-2020. Celui-ci doit être rempli, signé et acheminé à chacune des écoles secondaires concernées par les choix de votre enfant au **plus tard le 19 octobre 2018**.

---

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION À UN PROFIL AU SECONDAIRE SECTEUR OUEST

NOM DE L'ÉLÈVE (LETTRES MOULÉES) : \_\_\_\_\_

ÉCOLE D'ORIGINE (LETTRES MOULÉES) : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE L'ÉLÈVE : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

COURRIEL D'UN PARENT : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE DE L'ÉLÈVE

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE D'UN PARENT

DATE À LAQUELLE VOUS ACHEMINEZ LE FORMULAIRE : \_\_\_\_\_

### PROFILS OFFERTS DANS LES SECTEUR OUEST

Indiquez, par ordre de préférence (1, 2 et 3) s'il y a lieu, l'intérêt de votre enfant pour les profils énumérés ci-dessous.

|   |  |
|---|--|
| <b>SportActif</b><br>École Bonnier            | <b>Musique populaire</b><br>École Marguerite-Bourgeois |
| <b>Arts plastiques</b><br>École Gabrielle-Roy |  |

**\*\*** Étant donné l'augmentation de clientèle au secondaire, il est possible que la durée d'un profil soit de 2 ans au lieu de 3 ans, dans le cas où la capacité d'accueil de l'école s'avérerait insuffisante.

***L'ordre de priorité n'influencera pas la sélection de votre enfant. Il pourrait être accepté dans les trois profils choisis. Cette information est utile seulement pour le suivi administratif des écoles.***

Est-ce qu'une adaptation est consignée dans le plan d'intervention de votre enfant pour laquelle nous devrions être informés pour la passation du test d'admission ?  oui  non

Si oui, laquelle ? \_\_\_\_\_

### PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE (PEI)

Si votre enfant est inscrit ou souhaite s'inscrire aussi au PEI, cochez la case ci-dessous. Cette information est utile seulement pour le suivi administratif des écoles et ne remplace en aucun cas la démarche pour s'inscrire au PEI. Vous devrez tout de même remplir un formulaire d'inscription. Pour toute question au sujet des inscriptions au PEI, communiquez avec l'école **Louis-Philippe-Paré**.